

REPUBLIQUE FRANÇAISE

2011/....

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 30 Juin2011

DCM N° 11-06-30-35

Objet : Travaux sur le Patrimoine scolaire – Complément au programme 2011

Rapporteur : Mme BORI, Adjoint au Maire

En complément des opérations actées lors de la Délibération du Conseil Municipal du 24 Février dernier dans le cadre de l'enveloppe budgétaire initiale 2011 pour un montant de 2 084 400 €, il est proposé de réaliser dès cette année au titre du budget supplémentaire, deux opérations de ravalement concernant les écoles suivantes :

-	<u>La Grange aux Bois</u>
.	<u>Ecole élémentaire Pilâtre de Rozier</u> 260 000 €
Isolation façades	
Peinture	
-	<u>Sablon</u>
.	<u>Ecole maternelle Les Acacias</u> 75 000 €
Ravalement de façades	-----
	TOTAL 335 000 €

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les commissions compétentes entendues,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 24/2/2011 portant inscription au programme d'investissement 2011-2012 de 2 084 400 € destinés aux travaux à réaliser dans les écoles,

CONSIDERANT l'engagement de la Ville de Metz à faire de l'éducation l'une de ses priorités

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- La réalisation des travaux à financer au moyen des crédits inscrits au budget de l'exercice en cours selon le détail ci-après :

- La Grange aux Bois	
. <u>Ecole élémentaire Pilâtre de Rozier</u>	260 000 €
Isolation façades	
Peinture	
- Sablon	
. <u>Ecole maternelle Les Acacias</u>	75 000 €
Ravalement de façades	-----
TOTAL	335 000 €

- De réaliser les différents travaux évoqués ci-dessus dans le cadre des consultations menées conformément aux dispositions du Code des Marchés

SOLLICITE les subventions auxquelles la Ville peut prétendre

AUTORISE

Monsieur le Maire ou son représentant à signer toute pièce contractuelle se rapportant à ces opérations y compris les avenants éventuels dans la limite des crédits alloués.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :

Danielle BORI
Adjointe déléguée aux Affaires Scolaires,
Périscolaire et Restauration Scolaire

Service à l'origine de la DCM : Service Affaires Scolaires

Commissions : Enseignement du 15 Juin 2011

Référence nomenclature «ACTES» : 1.1

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 41

Absents : 14 Dont excusés : 14

Décision : ADOPTEE

Pour : 53 Contre : 0 Abstention : 0